

Marie-Françoise ANDRÉ

LA CLASSIFICATION DES *ARTES* ET SA DIMENSION CRITIQUE DANS LA *PRAELECTIO* SUR SUÉTONE DE NICOLAS BÉRAULD (1515)

La Renaissance française fut illuminée par les figures illustres d'auteurs comme Guillaume Budé ou Michel de Montaigne. Cependant, un grand nombre de professeurs et d'éditeurs œuvrèrent dans l'ombre avec enthousiasme, afin d'apporter à la France le savoir et les outils pédagogiques qu'elle réclamait. Il revient à Louis Delaruelle, à Marie-Madeleine de la Garanderie et à Perrine Galand-Hallyn d'avoir tiré de l'ombre certains de ces pédagogues passionnés, comme Jean Textor de Ravisy, François Dubois ou encore Nicolas Bérauld¹. Cet Orléanais novateur, prolifique, et très connu des milieux cultivés de l'époque est aujourd'hui tombé dans l'oubli. Il est devenu un laissé-pour-compte des « Bonnes Lettres ».

NICOLAS BÉRAULD ET LES TRAVAUX SUR SUÉTONE À LA RENAISSANCE.

Biographie de Nicolas Bérauld

Nicolas Bérauld naquit vers 1470 à Orléans. Il mena à bien des études juridiques dans la prestigieuse Faculté de droit de la ville et y fonda un pensionnat en 1511. Il devint ainsi « maître de tutelle » et enseigna la grammaire et la poésie aux enfants. La même année, il suivit les leçons de grec dispensées par Jérôme Aléandre à Orléans et continua ensuite à apprendre, puis à enseigner et à traduire le grec. Bérauld devint ainsi l'un des rares hellénistes en France. En 1512, il partit pour Paris, où il exerça la profession d'avocat et fut nommé conseiller au Parlement. Il rejoignit également l'équipe du célèbre imprimeur Josse Bade, avec qui il édita, préfaça ou composa nombre d'ouvrages. En outre, il continua d'enseigner dans différents collèges parisiens ainsi que dans sa propre pension. Il donna des cours sur le *De legibus* de Cicéron au Collège de la Marche, sur la *Silve Rusticus* de Politien au collège Tréguier et sur les *Vies des douze Césars* de Suétone aux Petites écoles de la Sorbonne. Parallèlement, il s'intégra à la société érudite de la capitale. Il gravitait depuis sa jeunesse au sein du milieu orléanais, où il fréquentait Jean Pyrrhus d'Angleberme, recteur de l'Université, ou encore Louis de Berquin. A Paris, c'est François Deloynes, conseiller au Parlement, qui lui permit de rencontrer les personnages les plus en vue, comme Germain de Brie, chanoine d'Auxerre puis de Notre-Dame de Paris, ou encore Claude Brachet, trésorier du roi. Surtout, Bérauld côtoya à cette époque des hommes encore célèbres aujourd'hui : Érasme, qu'il avait rencontré en 1506 à Orléans et avec qui il renoua en 1516, et Guillaume Budé qu'il connut à son arrivée à Paris. Il bénéficia assez rapidement de prestigieuses protections. Etienne Poncher, Jean d'Orléans, puis la famille Montmorency et

¹ L. Delaruelle, « Notes bibliographiques sur Nicole Bérauld suivies d'une bibliographie de ses œuvres et de ses publications », *Revue des bibliothèques*, Paris, Émile Bouillon, 1902, p. 420-445 ; « Etudes sur l'humanisme français. Nicole Bérauld, notes biographiques suivies d'un appendice sur plusieurs de ses publications », *Le Musée belge* 13, Louvain, Paris, Berlin, 1909, p. 253-312 ; « Notes complémentaires sur deux Humanistes », *Extrait de la Revue du seizième siècle* tome 15, Paris, Champion, 1929, p.1-10 ; M-M de la Garanderie, *Christianisme et Lettres profanes. Essai sur l'humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume de Budé*, Paris, Champion, 1995, chapitre 2, p. 47-68 ; P. Galand-Hallyn, article « Bérauld », *Centuria Latina* offerte à Marie-Madeleine de La Garanderie, dir. C. Nativel et alii, Genève, Droz, 2006.

plus particulièrement Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, soutinrent ses travaux. Tout au long de sa vie, Bérauld s'intéressa aux domaines les plus variés. Le droit était à l'origine sa discipline de prédilection : il édita, par exemple, les *Institutions* de Justinien en 1516. En tant que professeur, il publia des outils utiles aux étudiants comme le dictionnaire grec-latin de Jean Craston (1521) ou les *Elégances* de Lorenzo Valla (1507, 1520 et 21) et rendit accessibles au public des oeuvres importantes de la littérature antique et moderne avec nombre d'éditions (le *De rerum natura* de Lucrèce en 1514, *l'Histoire naturelle* de Pline en 1516...) et un ouvrage majeur qu'il composa lui-même : son commentaire monumental à la *Silve Rusticus* de Politien. Il s'occupa même de religion, en collaborant, entre autres ouvrages, à l'édition des oeuvres complètes de Guillaume d'Auvergne en 1516. Enfin, l'histoire fut, dans une moindre mesure, l'objet de ses soins. Il édita *l'Histoire romaine* d'Appien en 1521 et, en août 1529, fit paraître sa seule œuvre personnelle en ce domaine : *l'Oratio de pace restituta* prononcée en l'honneur de la Paix des Dames. C'est à cette date que Bérauld prit le titre de « *regius historicus et orator* ». Dès 1515, il avait publié les *Vies des douze Césars* accompagnées de la leçon d'introduction aux cours sur Suétone qu'il avait prononcée devant un public nombreux et enthousiaste. On perd la trace de Nicolas Bérauld dans les années trente et l'on suppose qu'il mourut vers 1550.

*Suétone à la Renaissance et la Praelectio sur Suétone de Bérauld*²

De manière générale, Suétone fut l'objet d'un engouement manifeste à la Renaissance, si l'on en croit ces mots de Richard C. Lounsbury : « Suetonius was widely and generously known, popular with educators, statesmen, political theorists, biographers, historians, critics and theoreticians of language and literatures ; he also presented them with an example and a model³ ». C'est ce qui explique la floraison d'éditions et de commentaires des *Vies des douze Césars*. De 1470 à 1500, seize éditions de Suétone furent publiées. Les deux plus anciennes parurent à Rome, l'une en août 1470 (G. Campano), l'autre en décembre (G. Andrea, évêque d'Aleria) et une troisième fut imprimée à Venise en 1471. Ces éditions étaient fondées sur des manuscrits récents et extrêmement fautifs. Le rythme s'accéléra ensuite avec environ une édition par an entre 1500 et 1549. Trois apports fondamentaux à l'édition suétonienne furent publiés successivement : le travail d'Egnatius en 1516, l'édition d'Érasme en 1518, rééditée en 1533 puis 1546, et pour finir les travaux de Robert Estienne parus en 1543. Ce n'est qu'en 1610 qu'Izaak Casaubon, qui eut accès au manuscrit le plus ancien, le *Memmianus*, apporta une contribution décisive à la correction du texte. Quant à Bérauld, il ne fit montre, dans son édition des *Vies des douze Césars*, d'aucune préoccupation philologique et reprit des textes fautifs sans chercher à revenir aux manuscrits de base pour les corriger. Outre les éditions de Suétone, les cours et les commentaires sur les *Vies des douze Césars* se multiplièrent. D'abord, la *praefatio in Suetonium expositionem* de Politien fut publiée en 1490-91. Le Florentin l'avait composée pour introduire les cours sur les *Vies* de Suétone qu'il donna au *studio* de Florence. Il avait, du reste, déjà fait cours sur cet auteur en 1482-83, comme le prouvent des notes de cours prises par ses étudiants⁴ qui nous sont parvenues, des brouillons de la *praefatio* et des allusions ponctuelles à cet auteur dans les

² P. Galand-Hallyn, « La leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérauld (1515) : développement de l'éthos et poétique de la mémoire », *Autour de Ramus. Texte, théorie, commentaire*, études réunies par K. Meerhoff et J.-C. Moisan, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1997, p. 237-38.

³ R. C. Lounsbury, *The arts of Suetonius. An introduction*, New-York, Peter Lang [American University Studies Series 17 classical languages and literature], 1987, p. X : « Suétone était très largement connu, apprécié des professeurs, des hommes d'état, des théoriciens de la politique, des biographes, des historiens, des critiques et théoriciens du langage et de la littérature ; il représentait aussi pour eux un exemple et un modèle ».

⁴ Parmi eux se trouvait un étudiant portugais, sans doute l'un des fils du grand chancelier G. Teixeira. (P. Galand-Hallyn, « La leçon d'introduction », p. 244, n. 13).

Miscellanea. A la même époque, Marco Antonio Sabellico et Philippe Béroalde publièrent eux aussi leur commentaire des *Vies* en 1490 pour le premier et en 1493 pour le second. Bérauld s'inspira clairement de ces trois commentateurs pour créer sa propre *praelectio*, et tout particulièrement de Politien⁵.

En 1515, l'Orléanais donna des cours sur les *Vies* de Suétone aux petites écoles de la Sorbonne, en collaboration avec Jean Salmon Macrin à qui il rend d'ailleurs hommage en introduction à son cours⁶. Vers 1515, il publia les *Vies des douze Césars* de Suétone avec sa *praelectio* et la leçon sur Suétone de Politien, ce qui prouve le lien indissoluble existant entre les deux textes. L'ouvrage fut réédité en 1516⁷. Traditionnellement, la *praelectio* est le premier discours inaugural d'introduction tenu sur un sujet ; quant à la *praelectio*, c'est le premier cours d'une série consacrée à un même auteur. Même s'il est intitulé *praelectio*, le texte de Bérauld est plus proche de la *praelectio*. Il est divisé en trois parties tout à fait traditionnelles : l'éloge de l'histoire, l'éloge de Suétone et de son livre et surtout la comparaison des autres sciences avec l'histoire, point précis qui fera l'objet de notre étude, afin de mieux cerner les objectifs de ce passage sur les *artes*. Un bref aperçu de la classification des disciplines dans la *praelectio* de Politien, source de celle de Bérauld, permettra de voir que Bérauld réutilise le même motif, tout en le personnalisant. Il y intègre, en effet, une critique implicite de la société contemporaine.

LA CLASSIFICATION DES DISCIPLINES DANS LA PRAEFATIO IN SUETONIUM EXPOSITIONEM DE POLITIEN⁸

On peut distinguer trois grandes parties dans la *praelectio* de Politien : l'éloge de l'histoire, la comparaison avec d'autres matières et pour finir l'éloge de la biographie et de Suétone. Les matières autres que l'histoire, au nombre de quatre, sont évoquées rapidement en trois pages environ.

Les quatre matières et leur lien indissoluble avec l'histoire

Politien évoque dans l'ordre la rhétorique, la poésie, le droit et la politique qui sont mêlés, et la philosophie. Il commence par faire un reproche rapide qui concerne à la fois la rhétorique et la poésie :

⁵ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* de Nicolas Bérauld (1515), texte latin et traduction française annotée », *Humanistica Louaniensia* n°46, 1997, p. 62-93, ici p.76, 12 : *Antonius Sabellicus, acri uir iudicio, qui in Suetonium quoque nostrum breuem quidem, sed elegantem exactamque paraphrasim scripserit, ex omnibus qui Caesarum uitas scripserunt, Tranquillum solum esse lectionem dignum censuerit*, (« Antonio Sabellico, homme au jugement pénétrant, qui a aussi écrit sur notre cher Suétone une paraphrase brève certes, mais élégante et précise, a estimé que de tous ceux qui ont écrit des *Vies* de Césars, seul Tranquillus est digne d'être lu »). Bérauld cite Domizio Calderini (sous le nom de « *Domitius* ») qui signale que Suétone fut secrétaire *ab epistulis* d'Hadrien p. 82, 21 de la *praelectio*.

⁶ *Ibidem*, p. 68, 4 : (*nostis enim professionis huius nostrae socium ac pene collegam doctum et accuratum interpretem Ioannem Salmonium laborem hunc sibi nobiscum ex aequo partientem*), « (de fait, vous le savez, mon associé dans ce cours et presque mon collègue, l'érudit et scrupuleux interprète Jean Salmon partage de moitié ce travail avec moi) ».

⁷ Le titre en couverture est : *Praelectio Nicolai Beraldii in Suetonium Tranquillum*. Un titre plus complet suit la *praelectio* : *C Suetonius Tranquillus de duodecim Caesarum uitis, nuper a mendis prope omnibus quas impressorum incuria contraxerat Nicolai Beraldi diligentia uindicatus ac restitutus cum elegantissima Politiani in eundem praefatione* avec la mention de l'éditeur Jean Barbier. Pour la datation, voir L. Delaruelle, « Etudes sur l'humanisme français... », p. 289, n 2. Pour l'édition de 1515 : B. Moreau, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle*- 4 tomes (1501-1535), d'après les manuscrits de Philippe Renouard, Paris, Imprimerie municipale, [Histoire générale de Paris], 1972, 1515, II, 1228 et L. Delaruelle, « Etudes sur l'humanisme français... », p. 289-292 et pour celle de 1516 : B. Moreau, *Inventaire*, II, 1267.

⁸ Tous les extraits de la *Praefatio in Suetonium expositionem* de Politien sont tirés de : R. C. Lounsbury, *The arts of Suetonius*, p. 121-132 (texte intégral).

*Quippe cui aut omnino fides abrogetur, aut tum denique habeatur, cum sese maxime ad historiae imitationem conformet, et is haberi summus poetarum debet, qui quam facillime quorum uelit auditoribus faciat fidem*⁹.

Ces deux matières infligent aux faits une déformation qui peut aller jusqu'à la tromperie, par opposition à l'histoire qui dit la vérité objectivement. L'histoire permet donc de corriger l'aspect mensonger des deux autres disciplines grâce à la *mimesis* et à la *fides* qui apportent une caution au récit.

La rhétorique et la philosophie peuvent être rapprochées, car Politien emploie la même expression pour les décrire, à quelques lignes de distance :

*Sed neque orator quisquam, uel mediocris, sine exemplorum uarietate unquam fuerit, quod sine ipsis [...] nihil recte docetur, neque historiae munus implere alius nisi eloquentissimus poterit*¹⁰.

*[...] philosophia quoque ipsa, neque de moribus agere, neque de domesticarum publicarumque administratione rerum sine exemplorum multiplici copia uarietateque satis possit*¹¹.

Ces deux matières doivent intégrer l'histoire, sous peine de s'enfoncer dans l'abstraction la plus totale, de se détacher de la réalité et d'ennuyer le lecteur. De manière générale, la notion de *uarietas* mentionnée dans les deux citations est fondamentale chez Politien¹².

Enfin, l'Italien associe le droit et la politique. Là encore, l'histoire est nécessaire, car par ses enseignements, elle va inspirer la création de nouveaux régimes politiques ou de nouvelles lois viables. Ces deux disciplines ne font pas l'objet de critique, mais bien d'un éloge respectueux. Malgré tout, l'auteur en conclut à la primauté de l'histoire sur le droit : « *neque ipsas leges utilioris esse hominum generi, quam monumenta historiarum temere concesserim*¹³ ». Toutes les disciplines sont donc reliées par une « chaîne », motif encyclopédique traditionnel. La spécificité de cette *praefatio* est que le pivot du cercle du savoir est l'histoire, et non la philologie ou le droit comme souvent à la Renaissance. Politien innove dans le sens où son système encyclopédique est une *reductio artium ad historiam*¹⁴.

⁹ *Ibidem*, p. 125 : « En vérité, que la vraisemblance lui manque totalement ou qu'il en soit pourvu, c'est lorsqu'il se plie parfaitement à l'imitation de l'histoire qu'il doit aussi être considéré comme le plus grand des poètes, celui qui persuade ses auditeurs de ce qu'il veut le plus facilement du monde ».

¹⁰ *Ibidem*, p. 124 : « Mais il n'existera jamais un orateur quel qu'il soit, même médiocre, sans la variété des exemples, parce que sans eux, on n'enseigne rien correctement, et seul le plus éloquent pourra remplir la fonction d'historien ».

¹¹ *Ibidem*, p. 125 : « La philosophie elle-même ne pourrait pas non plus traiter de façon acceptable des mœurs ni de l'administration de la maison et de l'état, sans l'abondance et la variété ondoyantes des exemples ».

¹² Voir par exemple le livre de P. Galand-Hallyn, *Les Yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence*, Orléans-Caen, Paradigme [L'Atelier de la Renaissance], 1995, « Politien lecteur de Virgile », p. 211-28, ici p.216.

¹³ R. C. Lounsbury, *The arts of Suetonius*, p. 125 : « Et ces lois elles-mêmes ne sont pas plus utiles au genre humain que les ouvrages des historiens, je puis le concéder volontiers ».

¹⁴ Je transforme ici une expression utilisée par Franco Simone dans son article intitulé « La Notion d'encyclopédie : élément caractéristique de la Renaissance française », *Humanism and the Encyclopedia*, Edinburgh, ed. P. Sharratt at the University Press [French Renaissance studies], 1976, p. 234-62. D'après lui l'encyclopédisme est une *reductio artium ad philosophiam* chez les Grecs, une *reductio artium ad eloquentiam* chez les Latins. Après un passage par la *reductio artium ad sacram scripturam* au Moyen Âge, la scolastique devient toute-puissante, c'est la *reductio artium ad theologiam*. A la Renaissance, c'est le droit ou la rhétorique et la philologie qui sont les disciplines maîtresses.

Les autres disciplines, faire-valoir de l'histoire

Les autres disciplines servent de faire-valoir à l'histoire, sans être pour autant critiquées, si l'on excepte la rhétorique et la poésie sur lesquelles pèse un soupçon de mensonge et surtout la philosophie, seule matière où la critique virulente est développée à propos d'Aristote. Politien raconte à cet effet une anecdote personnelle : il a lu une traduction d'Aristote en latin composée en Allemagne et se lamente sur les « monstruosités » qu'il y a trouvées¹⁵. Toutefois, ce type de remarques est monnaie courante à l'époque et la critique est atténuée par le compliment fait à Florence :

Quae quidem laus propria esse uestra huius rei publicae debuit, Florentini, ut qua in ciuitate nuper eae sunt renatae litterae, in eadem etiam alerentur adolescerentque, pristinumque uigorem aliquando, atque antiquam uirtutem recuperarent¹⁶.

Dans l'ensemble, Politien clame cependant son admiration pour les matières, d'autant qu'elles sont améliorées par la contribution de l'histoire. On aboutit donc à un éloge de l'histoire, remarquable par sa *fi-des* et sa fonction morale :

Quapropter, ut in pauca conferam, uere hoc mihi uideor esse dicturus, nullius aut facultatis aut disciplinae tantam utilitatem, quantam historiae, existere ; nam cum perpetua stigmata inurat improbis, cum sempiterna gloria afficiat bonos, illos a malis artibus metu dedecoris absterreat, hos ad praeclara facinora spe laudis adhortetur, magna merito ex parte praestantissima quaeque excellentium uirorum opera, dicta, factaque ipsi accepta referentur historiae¹⁷.

L'objectif de la *prae-fatio in Suetonium expositionem* est clair : il faut prouver que toutes les autres matières tirent leur intérêt de l'histoire, discipline parfaite.

LA CRITIQUE DES DISCIPLINES DANS LA *PRAELECTIO* DE BÉRAULD¹⁸

Dans sa *praelectio*, Politien montre que toutes les sciences sont tributaires de l'histoire. L'objectif de Bérauld n'est pas le même. Certes, il effectue une *retractatio* de la *prae-fatio* de

¹⁵ R. C. Lounsbury, *The arts of Suetonius*, p. 126 : *Licuit mihi aliquando excutere scrupulosius commentaria in Aristotelem nonnulla, quae isti inter prima adamant, ipsis etiam Getis barbariora. Deus bone, quae monstra in illis, quae portenta deprehendi, quam aut omnino nihil sentiunt, aut contra eum ipsum, quem interpretantur ridicule sentiunt. [...] Vidi eum, uidi et uidisse paenituit non conuersum e Graeco, sed plane peruersum...* « J'ai eu l'occasion autrefois d'examiner avec très grand soin plusieurs commentaires sur Aristote que ces individus idolâtrèrent plus que tout, plus barbares même que les Gètes en personne. Bon Dieu, quelles monstruosités, quelles horreurs prodigieuses j'y ai découvertes, comme ils ne comprennent absolument rien ou font un contresens ridicule sur l'auteur même qu'ils interprètent ! [...] Je l'ai vu, je l'ai vu et il était peiné que je le vois, non pas traduit du grec, mais complètement perverti ».

¹⁶ *Ibidem*, p.126 : « En tout cas, cet éloge dut être le propre de votre république, Florentins : dans cette ville où les lettres ont récemment connu une renaissance, dans cette même ville, elles furent aussi nourries, grandirent et récupérèrent enfin leur vigueur d'antan et leur qualité d'autrefois ».

¹⁷ *Ibidem*, p.127 : « Par conséquent, pour résumer, il me semble vraiment judicieux de dire qu'il n'existe aucune compétence ou discipline aussi utile que l'histoire ; de fait, alors qu'elle brûle les méchants de stigmates perpétuels, alors qu'elle accorde aux bons une gloire éternelle, écarte les uns des mauvaises actions par crainte du déshonneur, exhorte les autres aux exploits par désir de gloire, c'est à juste titre que tous les chefs-d'œuvre, toutes les belles paroles et tous les exploits des hommes d'élite, issus de la part [de l'être humain] la plus remarquable, sont consignés par l'histoire elle-même, dit-on ».

¹⁸ Tous les extraits du texte latin de la *praelectio* sur Suétone de Nicolas Bérauld proviennent de « *La praelectio in Suetonium* de Nicolas Bérauld (1515), texte latin et traduction française annotée », article de Perrine Galand-Hallyn paru dans *Humanistica Louaniensia* n°46, 1997, p. 62-93. Le numéro de page précède celui du paragraphe (numérotation mise en place par Perrine Galand-Hallyn). La traduction française est fortement inspirée du même article.

Politien¹⁹, mais il la personnalise. Bérauld semble, du moins en apparence, non plus associer l'histoire à toutes les autres disciplines dans une union harmonieuse et une parfaite complémentarité, mais les opposer comme dans la phrase suivante qui ouvre le passage étudié : « *quod cum cetera studia numquam omnibus placeant, sola sit tamen historia quae a nemine non probetur ac commendetur*²⁰ ». « *Cetera* » s'oppose à « *sola historia* » et « *numquam omnibus* » à « *nemine non* ». Il se livre alors à une critique violente des sciences que nous allons étudier. Aux quatre disciplines évoquées par Politien, Bérauld ajoute les mathématiques, la médecine et la théologie.

Texte latin de la classification des artes dans la praelectio avec sa traduction française

L'extrait de la *praelectio* en latin qui nous intéresse a été divisé en brefs paragraphes, suivant les matières abordées. Chaque paragraphe est immédiatement suivi de sa traduction française pour plus de commodité.

Introduction

Ac mihi primum multas innumerasque historiae dotes cogitanti illud potissimum in mentem uenire solet, quod cum cetera studia numquam omnibus placeant, sola sit tamen historia quae a nemine non probetur ac commendetur.

Et dès que **je** médite sur les qualités multiples et innombrables de l'histoire, voici ce qui me vient surtout à l'esprit habituellement : alors que les autres disciplines ne font jamais l'unanimité, il n'est pourtant que l'histoire qui soit approuvée et prisée de tous.

Philosophie

Philosophiam contemnunt multi ut spinosam nimis ac tetricam.

Beaucoup méprisent la philosophie comme une discipline *trop* épineuse et rébarbative.

Mathématiques

Mathematicas disciplinas quidam ut obscuritatis nimium, utilitatis parum habentes ita refugiunt, ut qui multis uigiliis ac laboribus mathematicorum acroamata apodixisque didicerint, frustra sudasse plerisque uideantur oleumque et operam perdidisse²¹.

Les mathématiques, **certains** les fuient parce qu'elles présentent *trop* d'obscurité, peu d'utilité, au point que ceux qui par bien des veilles et des travaux ont appris les charmes et les démonstrations des mathématiques semblent aux yeux de **bien des gens** avoir sué en vain et perdu leur huile et leur peine.

Médecine²²

Medicinam nonnulli ut incertam, inconstantem, totiesque a Graecis Latinisque interpolatam ita uituperant ac insectantur, ut aperte etiam medicos omnes odisse uideantur, dum hos modo « scarabeos » uocant, interdum « uulnerarios » ac « reunctores », nonnumquam « carnifices » aut si quid etiam dici fingue potest ab istis acerbius. Hinc Plinii uerba illa plane censoria : « Nulla, inquit ille, lex est quae puniat inscitiam capitalem, nullum exemplum uindictae. Discunt periculis nostris et per experimenta mortes agunt, medicoque tantum hominem occidisse summa impunitas est. Quinimmo transit in conuicium et inteperantia culpatur, ultroque

¹⁹ Voir tableau comparatif des deux leçons dans « La leçon d'introduction à Suétone », p. 254.

²⁰ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 68, 5 : « la pensée que, alors que les autres disciplines ne font jamais l'unanimité, il n'est pourtant que l'histoire qui soit approuvée et prisée de tous ».

²¹ Plaute, *Poenulus*, v.332.

²² Tout le passage s'inspire du livre XXIX de l'*Histoire naturelle* de Pline.

qui perierant arguuntur²³ », et item illud : « Ostentatio artis et portentosa scientiae uenditatio manifesta est, ac ne ipsi quidem illam nouere²⁴ ».

La médecine, **quelques-uns** la jugent incertaine, inconséquente et tant de fois modifiée par les Grecs et les Latins ; ils la critiquent et s'acharnent contre elle au point même de manifester leur haine ouvertement contre tous les médecins, en les appelant tantôt « escarbots », tantôt « guérisseurs » et « frictionneurs », parfois « bourreaux » ou d'autres termes, s'ils peuvent en dire et en inventer de plus acerbes. De là ces termes très critiques de Pline : « Il n'existe aucune loi, dit-il, qui punisse l'ignorance criminelle, nul exemple de châtement. Ils apprennent à nos risques et périls, font des expériences sur les morts et seul le médecin jouit d'une totale impunité pour avoir tué un homme. Et même, le malade devient objet de blâme, on l'accuse d'intempérance, et par-dessus le marché ceux qui sont morts sont mis en accusation ! » et de même : « L'étalage de l'art et la monstrueuse imposture du savoir sont manifestes et les médecins eux-mêmes ne connaissent pas leur science ».

Droit

*Iam uero a iurisprudentiae studio ceu perplexo nimis opiniosissimoque ita abhorrent alii ut eius partem meliorem ab auri inuentam ac excogitatam eamque non nisi a sordidis lucronibus tractari exerceatque praedident. Hinc inexplebilis humanique sanguinis sitientissima « nec missura cutem nisi plena cruoris hirundo²⁵ » forensis, hinc « rabulae²⁶ caninaeque²⁷ facundiae egregii, catique architecti²⁸ » uulgo iactata in istos cognomina. Nam de Triboniano ipso summo, ut leguleis uidetur, iurisconsulto, qui civiles institutiones iuris cunabula composuit et iura civilia in compendium epitomenque redegit, quid dicere attinet ? **Nonnulli** citatis etiam auctoribus auarum sordidumque et christiano etiam dogmati, id est ueritati ipsi, infensum fuisse testantur.*

Quant à l'étude du droit, **d'autres** la haïssent, la trouvant trop complexe et très hasardeuse au point de proclamer qu'on en a inventé et imaginé même la meilleure part à cause de la soif de l'or et que seuls des hommes vils pleins de lucre l'ont pratiquée et mise en oeuvre. De là, insatiable, très assoiffée de sang humain, « elle ne lâchera la peau que gorgée de sang, la sangsue » de la place publique, de là, les surnoms qu'on leur donne couramment de « surdoués de l'éloquence brailleuse et mordante et de rusés machinateurs ». De fait, au sujet de Tribonien lui-même, le plus grand des jurisconsultes d'après les procéduriers, qui composa les *Institutiones civiles*, berceau du droit, et condensa le droit civil dans un abrégé et un résumé, que convient-il de dire ? Même lui, **beaucoup**, preuves à l'appui, attestent qu'il fut avare, vil et même ennemi du dogme chrétien, c'est à dire de la vérité elle-même.

Poésie

*Porro poetae uulgo etiam male audiunt ut leues, obsceni ac impudici, mendaces turpiaque de diis atque hominibus confingere soliti ; tantumque abest ut honoratum sit hodie nomen poetae, ut **plerisque** etiam in contemptum risumque abierit, tanta est iudiciorum temporis huius uel diuersitas uel peruersitas.*

Ensuite, les poètes aussi ont auprès du public mauvaise réputation : frivoles, obscènes et impudiques, menteurs et accoutumés à forger des histoires scandaleuses au sujet des dieux et des hommes ; et loin d'être honoré aujourd'hui, le nom de poète finit même par devenir objet de mépris et de moquerie pour **beaucoup**, tant est grande la diversité ou plutôt la perversité des jugements de notre époque.

²³ *Ibidem*, XXIX, 18.

²⁴ *Ibidem*, XXIX, 25.

²⁵ Horace, *Art poétique*, 476.

²⁶ Cicéron, *Orateur*, 47.

²⁷ Quintilien, *Institution oratoire*, XII, 9, 9.

²⁸ Plaute, *Poenulus*, v.1110.

Rhétorique

Rhetoricam ut loquacem incessunt alii, et « cui concessum sit [mentiri], sententiisque uti subdolis fallacibus si modo uerisimiles sint possintque ad mouendos hominum animos qualicumque astu irrepere, propterea que turpe esse dicunt rhetori siquid in mala causa destitutum atque impugnatum reliquerit », ut Gellianus Castricius inquit²⁹. Sed quid plura ?

D'autres critiquent la rhétorique sous prétexte qu'elle est bavarde, « qu'elle a le droit de mentir, d'user de sentences artificieuses et trompeuses, pourvu qu'elles soient vraisemblables et capables, pour émouvoir l'âme des hommes, de s'insinuer par n'importe quelle ruse ; et en outre il est honteux, dit-on, pour un rhéteur, dans une mauvaise cause, d'abandonner un parti sans combattre », comme le dit le Castricius d'Aulu-Gelle. Mais pourquoi parler davantage ?

Théologie

*Cum theologia ipsa, disciplinarum omnium regina, ut morosa nimium nimiumque tetrica a **multis** uitetur, quae dum multa de originali iustitia, ita enim uocant, eiusque priuatione, itemque de fomite ac traduce peccati, protoplasti ruina et posteritatis totius inde obligatione contracta, anxie scrupuloseque disputat, dum impiorum poenas gnauis contractoque supercilio pauidae plebi minatur depingitque interdum et oculis nostris Cerberum, Ixionis Sisyphique supplicium terriculamenta que alia subiicit, propriae interim salutis oblita ambitionis laqueis implicatur, dum principem magisterii locum exquisitis eblanditisque suffragiis captat, dum honorificentiore celebrioremque christianae contionis sedem aucupatur, dum sacerdotia uenatur et copulat.*

La théologie elle-même, reine de toutes les disciplines, **beaucoup l'évitent** la jugeant *trop* morose et *trop* rébarbative, elle qui mène nombre de discussions anxieuses et âpres au sujet de la justice originelle (c'est ainsi qu'on l'appelle en effet), de sa privation, et, de même, au sujet de l'incitation au péché et de sa transmission, de la chute du protoplaste et de la dette contractée par toute sa postérité ; quand elle menace le peuple terrifié du châtement des impies, fronçant un grave sourcil, et projette parfois aussi sous nos yeux Cerbère, le supplice d'Ixion et Sisyphé et d'autres épouvantails, oubliant pendant ce temps son propre salut, elle est prise aux rets de son ambition, quand elle cherche à s'emparer de la première place de l'enseignement grâce aux suffrages qu'elle a quémandés et obtenus, quand elle est à l'affût d'un siège plus honorifique et plus connu dans l'assemblée chrétienne, quand elle chasse et collectionne les sacerdoces.

Une structure étudiée

Tout d'abord, les disciplines sont placées selon un ordre soigneusement organisé, sans transition aucune, ce qui donne de la vivacité au passage et surprend le lecteur. La philosophie est traitée en une courte phrase ; les mathématiques ont droit à une phrase plus longue. La médecine, le droit, la poésie et la rhétorique sont évoqués dans un long paragraphe. La dernière place et le développement le plus long sont réservés à la théologie qualifiée de « *disciplinarum omnium regina*³⁰ ». Ce domaine subsume et dépasse donc tous les autres. Parallèlement, la critique est de plus en plus virulente et s'achève sur le sujet le plus sensible : la religion. La philosophie et les mathématiques sont simplement considérées comme une véritable perte de temps (« *utilitatis parum habentes, frustra*³¹ »). En revanche, les autres domaines font l'objet de critiques morales. Comme chez Politien, la rhétorique est mensongère : « *sententiis subdolis fallacibus, astu*³² ». Le droit et la théologie sont associés à l'appât du gain et à l'ambition : « *auri cupiditate, sordidis lucrionibus* » pour l'un et « *ambitionis*

²⁹ Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 6, 4.

³⁰ P. Galand-Hallyn, « *La praelectio in Suetonium* », p. 72, 7 : « Reine de toutes les disciplines »

³¹ *Ibidem*, p. 70, 5 : « ayant trop peu d'utilité, en vain ».

³² *Ibidem*, p. 72, 6 : « sentences artificieuses et trompeuses ; ruse ».

*laqueis*³³ » pour l'autre. L'accusation la plus grave est celle qui est portée contre les médecins par le biais d'une citation tirée de Pline. Les praticiens sont considérés comme des assassins, puisque meurtre : « *mortes, hominem incidisse* » et termes juridiques : « *lex, uindictae, puniat*³⁴ » sont liés. Tout le passage est donc construit sur une gradation.

Une critique de l'excès

De plus, la dénonciation se caractérise par l'excès, avec la répétition insistante de l'adverbe « *nimis*³⁵ ». La philosophie est « *spinos[a] nimis* », les mathématiques sont associées à l'expression « *obscuritatis nimium* », le droit est « *nimis opiniosissim[um]* », la théologie « *morosa nimium nimiumque tetrica*³⁶ ». Même les points qui pourraient être positifs dans une matière tournent au blâme. C'est le cas pour les mathématiques et le droit :

*ut qui multis uigiliis ac laboribus mathematicorum acroamata apodixisque didicerint, frustra sudasse plerisque uideantur oleumque et operam perdidisse*³⁷.

*ut eius partem meliorem ab auri inuentam ac excogitatam eamque non nisi a sordidis lucrionibus tractari exerceriue praedicent*³⁸.

A première vue, les termes « *uigiliis, laboribus, sudasse, partem meliorem* » semblent mettre en place le traditionnel *topos* de *otium cum litteris*. Le mot grec « *acroamata* » renvoie à ce qui charme l'oreille, d'abord le concert, puis par dérivation l'artiste. Au paragraphe 74 de l'*Auguste* de Suétone, il désigne ainsi les artistes que l'empereur faisait venir pour égayer les banquets. Très vite, ce moment de loisir érudit est invalidé par « *frusta* » et « *sordidis lucrionibus* », ainsi que par l'expression populaire « *oleumque et operam perdidisse* » que l'on trouve dans la bouche d'une servante chez Plaute³⁹. Les reproches tournent même parfois à l'insulte. La classification des *artes* recèle, en effet, des sarcasmes pleins de verdeur inspirés des textes antiques, ce qui donne de la vie et de la couleur à la *praelectio*. Simultanément, ces citations montrent l'érudition de son auteur, lui permettent de construire son *ethos* de professeur et consolident l'argumentation grâce à l'*auctoritas* de l'Antiquité. Les médecins sont qualifiés de « *scarabaeos* », terme qui désigne une sorte de scarabée qui se complait dans les excréments⁴⁰. Les appellations « *uulnerarios, reuinctores et carnifices*⁴¹ » sont tirées de l'*Histoire naturelle* de Pline. L'« *unctor* » est un esclave masseur presque aussi riche que le médecin, et donc presque aussi habile à extorquer de l'argent à ses clients. Pline emploie les deux autres

³³ *Ibidem*, p. 70, 6 : « soif de l'or, hommes vils avides de lucre » et p. 72, 6 : « pièges de l'ambition ».

³⁴ *Ibidem*, p. 70, 5 et *Histoire naturelle*, XXIX, I, 44, 18 : « morts, tuer un homme ; loi, vengeance, punit ». A l'origine, Pline oppose les médecins libres de commettre les plus terribles agissements aux juges qui sont contrôlés et espionnés en permanence.

³⁵ Le terme « *nimis* » est le seul à ne pas avoir été mis en italique dans le texte latin de l'extrait.

³⁶ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 68, 5 : « trop épineuse, trop d'obscurité » ; p. 70, 5 : « vraiment trop tortueuse » ; p. 72, 6 : « trop morose et trop rébarbative ».

³⁷ *Ibidem*, p. 70, 6 : « au point que ceux qui, grâce à bien des veilles et des travaux, ont appris les charmes et les démonstrations des mathématiques semblent aux yeux de bien des gens avoir sué en vain et perdu leur huile et leur peine ».

³⁸ *Ibidem*, p. 70, 6 : « au point de proclamer qu'on en a inventé et imaginé même la meilleure part à cause de la soif de l'or et que seuls des hommes vils pleins de lucre l'ont pratiquée et mise en oeuvre ».

³⁹ Plaute, *Comédies tome V-Poenulus*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1970, v. 332 : *Ancilla. Tum pol ego et oleum et operam perdididi*, (La servante dit : « Alors moi, j'ai vraiment perdu mon huile et ma peine ! », parce qu'Agostocles la salue de façon impolie.). Érasme, *Adages, Collected works of Erasmus* volume 31, translated by M. Mann Phillips, annotated by R. A. B. Mynors, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 1982, IV, 62, p. 362 : *Oleum et operam perdididi*.

⁴⁰ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 70, n 10.

⁴¹ *Ibidem*, p.70, 5 : « escarbots, guérisseurs, frictionneurs, bourreaux ».

termes dans une anecdote sur Archagathus. On surnomma d'abord ce médecin de talent « *uulnerarius* », « celui qui guérit ». Dans le texte de Bérauld, ce terme se transforme donc en antiphrase ironique. Par la suite, de « guérisseur », Archagatus devint « *carnifex* », « bourreau », à cause de sa fâcheuse tendance à trancher des membres à tout va⁴². L'avocat est, quant à lui, nommé « *plena cruoris hirundo* », « sangsue gorgée de sang ». C'est une référence à la fin de l'*Art poétique* d'Horace : la « sangsue » y désigne un poète maniaque qui « tue » littéralement ses auditeurs à force de leur réciter des poèmes⁴³, comme l'avocat épuise son auditoire de ses longs plaidoyers enflammés. La sangsue qui aspire le sang fait peut-être aussi référence à l'avocat qui déleste ses clients de grosses sommes d'argent. Les juristes sont aussi qualifiés de : « *rabulae caninaeque facundiae egregii catique architecti*⁴⁴ ». Le terme « *rabula* » apparaît par exemple dans l'*Orateur*, où Cicéron oppose l'orateur incompetent à celui qui choisit ses arguments avec tact : « *Faciet igitur hic noster - non enim declamatorem aliquem de ludo aut rabulam de foro, sed doctissimum et perfectissimum quaerimus*⁴⁵ ». Quant au terme « *canina* », il renvoie à un bon mot d'Appius Claudius Caecus dans l'*Institution oratoire*. Au sein d'un passage qui prône le refus de la gloire facile pour l'avocat, ce personnage appelle « *canina eloquentia*⁴⁶ » le fait d'avoir recours aux digressions, aux ruses ou au mensonge pour remporter un procès. « *Architecti* » est aussi à rapprocher de ces procédés malhonnêtes, puisque dans le *Poenulus* de Plaute, par exemple, il renvoie au personnage de l'hypocrite rusé que l'on trouve fréquemment dans les comédies⁴⁷. Il est vrai que critiquer la médecine et le droit reste assez traditionnel. Parmi beaucoup d'autres, Leo Battista Alberti se livra au même genre de critique dans son *De commodis literarum atque incommodis* en 1428⁴⁸. Ces deux disciplines font l'objet d'injures sans doute aussi parce que, plus que toutes les autres, elles touchent à l'intégrité morale ou physique de la personne et vont donc provoquer l'agressivité de leurs victimes. Cependant, Bérauld s'illustre par la permanence et la virulence d'une attaque généralisée.

Une argumentation qui ruine les fondements de la discipline

Enfin, certains arguments constituent le paroxysme de la critique et ruinent totalement la discipline concernée. Dans le cas du droit, c'est l'exemple choisi pour illustrer les défauts des juristes qui est extrême. Il s'agit d'un argument *ad hominem* qui est une attaque directe contre Tribonien :

⁴² Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, I, 6, 13 pour Archagathus et I, 2, 4 pour l' « *unctor* ».

⁴³ Horace, *Ars poetica*, translated by H. R. Fairclough, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, [Loeb classical library], 1991, v. 474-76 : *Indoctum doctumque fugat recitator acerbus, / Quem uero arripuit, tenet occiditque legendo, / Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirundo*, (« Le maniaque de la récitation poétique fait fuir l'ignorant et le savant, celui qu'il a attrapé, en vérité, il l'emprisonne et le tue par sa lecture, sangsue qui ne se détachera pas de la peau si elle n'est pas gorgée de sang ».)

⁴⁴ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 70, 5 : « remarquables par l'éloquence brailleuse et mordante et rusés machinateurs »

⁴⁵ Cicéron, *Orateur*, XV, 47 : « C'est donc ainsi que notre homme agira. En effet, nous ne cherchons pas un déclamateur d'école ou un criailleur de barreau, mais un homme très érudit et absolument parfait ».

⁴⁶ Quintilien, *Institution oratoire*, XII, 9, 9. Appius Claudius Caecus fut consul en 307 et 296 et dictateur en 280 av. JC.

⁴⁷ Plaute, *Poenulus*, v.1110 : *Me quoque dolis iam superat architectonem*, « Même moi, il me supplante désormais par ses ruses, moi le machinateur ! » (Réflexion du rusé Milphion face à Hannon qui fait semblant de pleurer pour l'apitoyer).

⁴⁸ J.-M. Mandosio, *La Classification des sciences et des arts à la Renaissance. Ange Politien, Panepistemon (L'Omniscient, 1492)*, Thèse de doctorat soutenue à l'École pratique des Hautes Etudes, Sciences historiques et philologiques, le 7 décembre 1998, vol. I. Les prédécesseurs. *Des avantages et des inconvénients des lettres*.

Nam de Triboniano ipso summo, ut leguleis uideatur, iurisconsulto, qui ciuiles institutiones iuris cumabula composuit et iura ciuilia in compendium epitomenque redegit, quid dicere attinet? Quem nonnulli citatis etiam auctoribus auarum sordidumque et christiano etiam dogmati, id est ueritati ipsi, infensum fuisse testantur⁴⁹.

Non seulement Tribonien est immoral, « auaru[s] et sordidu[s] », mais il est de plus sacrilège, comme l'indique la fin de la phrase. Or, ce savant est à la base de tout le droit romain, puisque c'est lui qui est l'auteur des compilations juridiques constituées sur l'ordre de Justinien. Par conséquent, le critiquer c'est briser une icône, invalider toute la doctrine juridique antique, et par la même occasion ruiner le droit contemporain qui y est intimement lié. De toutes les façons, l'éloge de Tribonien était discrédité d'avance, car il est le fait de « leguleis », c'est-à-dire de « procéduriers », de « mauvais juristes ». Tribonien sera à nouveau mis en accusation, cette fois par Guillaume Budé qui écrira dans ses *Annotations aux Pandectes* : « natione graecus, quum omnis religionis contemptor erat, tum uero in primis a christiana fide abhorrens⁵⁰ ». Pour la religion, Bérauld utilise le jargon des théologiens eux-mêmes pour les tourner en ridicule : « de originali iustitia, ita enim uocant, eiusque priuatione, itemque de fomite ac traduce peccati, protoplasti ruina et posteritatis totius inde obligatione contracta, anxie scrupuloseque disputat⁵¹ ». L'incise « ita enim uocant » est ironique et semble répondre à un étonnement du lecteur face à des mots bizarres. A la vérité, certains termes sont extrêmement techniques, comme « protoplasti » qui désigne tout simplement le premier homme, Adam. Le jargon théologique est ainsi totalement invalidé et semble ne plus avoir de signification. On aboutit même à l'absurde dans deux passages qui concernent la religion et la médecine. La première discipline est mise face à ses contradictions dans ce passage : « oculis nostris Cerberum, Ixionis Sisyphique supplicium terriculamentaue alia subiicit⁵² ». En effet, avec les références à Cerbère, Ixion et Sisyphe, les menaces que lance la religion sont tirées de la mythologie païenne qu'elle est normalement censée combattre ! En ce qui concerne la médecine, c'est la fin de la citation de Pline qui est illogique : « Quinimmo transit in conuicium et intemperantia culpatur, ultroque qui perierant arguuntur⁵³ ». Par un renversement de situation frappant, les malades et les morts sont traités en coupables.

Bérauld inspirateur de Tixier de Ravisy

Soigneusement construite, excessive et ravageuse, la critique des *artes* semble avoir pour objectif de discréditer tous les savoirs, - ce à quoi ne s'était pas risqué Politien -, au profit de l'histoire, seul domaine à trouver grâce aux yeux de Bérauld. Sa *praelectio* a peut-être en

⁴⁹ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 72, 5 : « De fait, au sujet de Tribonien lui-même, le plus grand des jurisconsultes d'après les procéduriers, qui composa les *Institutiones civiles*, berceau du droit, et condensa le droit civil dans un abrégé et un résumé, que convient-il de dire ? Même lui, beaucoup, preuves à l'appui, attestent qu'il fut avare, vil et même ennemi du dogme chrétien, c'est à dire de la vérité elle-même ».

⁵⁰ G. Budé, *Annotationes in Pandectas*, Paris, Bado, 1508, f°CXXXXVII cité p. 337 de l'article de Carlo Vecce : « Girolamo Aleandro a Parigi », *Passer les monts. Français en Italie-L'Italie en France (1494-1525). Xe colloque de la Société française d'études du seizième siècle*, études réunies par Jean Balsamo, Paris, Champion [Centre d'Etudes Franco-italiennes-Université de Turin et de Savoie, Bibliothèque Franco Simone], 1998, p. 327-343. « D'origine grecque, il méprisait toutes les religions, mais surtout abhorrait la foi chrétienne ».

⁵¹ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 72, 6 : « Au sujet de la justice originelle, c'est ainsi, en effet, qu'ils l'appellent, de sa privation, et, de même, au sujet de l'incitation au péché et de sa transmission, de la chute du protoplaste et de la dette contractée ensuite par toute sa postérité, elle mène nombre de discussions anxieuses et âpres ».

⁵² *Ibidem*, p. 72, 7 : « elle projette sous nos yeux Cerbère, le supplice d'Ixion et de Sisyphe et d'autres épouvantails ».

⁵³ *Ibidem*, p. 70, 5 et Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 18 : « De plus, [le malade] est transformé en coupable et accusé d'intempérance et par-dessus le marché les morts sont mis en accusation ».

partie inspiré un bref passage des *Officina* de Textor de Ravisy qui était un de ses grands amis⁵⁴ :

La médecine apparaît à la plupart comme une science immonde et malodorante, les médecins eux-mêmes inspirent le dégoût. [...] Les études juridiques n'ont pas l'approbation de tout le monde, parce que leur but est trop intéressé. La théologie déplaît à beaucoup à cause de sa sévérité, et parce qu'elle n'a rien qui puisse égayer et réveiller l'esprit somnolent du lecteur. Du reste, ses fidèles ont fini par s'attirer le mépris et les railleries de tout le monde, à cause de leur insolence et de leur excessive présomption. Au contraire, l'histoire plaît à chacun, tous l'estiment, il n'est personne qui ne lui accorde volontiers son attention⁵⁵.

On y retrouve la même critique des *artes* avec des arguments identiques, comme l'austérité de la théologie ou l'aspect sordide de la médecine. La dernière phrase de l'extrait est très proche de la phrase qui ouvre la classification chez Bérauld. Enfin, certains termes sont identiques. Quelques lignes plus loin, Textor écrit : « *uelut scarabeos stercoris bubulo se impenetrantes* », « comme des scarabées qui s'enfoncent dans un tas de fumier », peut-être en écho aux « *scarabeos* » de Bérauld, d'autant que, dans les deux cas, ce sont les médecins qui sont visés. Enfin, la progression de la réflexion est identique : après la condamnation des autres disciplines, Textor comme Bérauld se livrent à l'éloge de l'histoire. De manière générale, la dégradation des disciplines est un sujet fréquemment abordé, par Melanchton dans son *De corrigendis studiis* en 1518 ou beaucoup plus tard par Vivès dans le *De causis corruptarum artium* (1531).

LES INDICES D'UNE CRITIQUE IMPLICITE

La véritable innovation qui distingue autant Nicolas Bérauld de Politien que de Vivès ou de Textor de Ravisy est une critique beaucoup plus subtile et implicite.

Une énonciation ambiguë

La réalité est effectivement plus complexe que cette opposition tranchée entre l'histoire et les autres disciplines. De fait, la critique est remise en question par l'énonciation. Certes, le passage s'ouvre sur l'emploi de la première personne du singulier : « *Ac mihi ... cogitanti in mentem uenire solet*⁵⁶ ». Bérauld parle donc en son nom propre. En revanche, le reste de l'extrait est à la troisième personne. Le discours comporte les expressions suivantes : « *multi* » pour la philosophie, « *plerisque* » pour les mathématiques, « *nonnulli* » pour la médecine, « *alii* » pour le droit, « *plerisque* » pour la poésie, « *alii* » pour la rhétorique et « *multis* » pour la théologie⁵⁷. En outre, Bérauld utilise des sources qu'il cite sans forcément les reprendre à son compte, comme Gellianus Castricius⁵⁸ pour la rhétorique ou Pline pour

⁵⁴ Bérauld édita le dictionnaire des *Epithètes* procuré par son ami en 1518. Textor de Ravisy avait auparavant composé deux poèmes liminaires pour le commentaire au *Rusticus* de Bérauld et fera ensuite plusieurs allusions élogieuses à ce fameux commentaire dans ses *Officina*.

⁵⁵ M. Mignon, *Etudes de littérature nivernaise*, Gap, Louis Jean, Éditions Ophrys, 1946, chapitre « Jean Tixier de Ravisy », p. 9-34, p. 32-33.

⁵⁶ P. Galand-Hallyn, « *La praelectio in Suetonium* », p. 68, 5 : « Et habituellement, lorsque j'y pense, me vient à l'esprit... »

⁵⁷ Termes en gras dans l'extrait cité plus haut.

⁵⁸ Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, I, 6, 4 et XIII, 22 où Gellianus Castricius qui fut le maître d'Aulu-Gelle est qualifié de « *rhetoricae disciplinae doctor, [...] summa uir auctoritate grauitateque et a diuo Hadriano in mores atque litteras spectatus* », « professeur de rhétorique, homme d'une autorité et d'une sagesse suprêmes, admiré par l'empereur Hadrien pour ses mœurs et sa culture ».

la médecine. Enfin, la critique est discréditée parce qu'elle semble totalement passionnelle et ne repose absolument pas sur de solides arguments reconnus par la raison. Il n'est que d'observer les verbes de sentiment ou d'opinion utilisés pour s'en convaincre⁵⁹ : « *contemnunt* » pour la philosophie, « *uituperant ac insectantur, odisse* » pour la médecine, « *abhorrent* » pour le droit, « *male audiunt* » et « *in contemptum risumque abierit* » pour la poésie. Le verbe « *uideantur*⁶⁰ », utilisé pour les mathématiques et la médecine, renvoie à une apparence qui est peut-être illusoire.

Le renversement de la critique

Finalement, la phrase-clé de cet extrait est peut-être : « *tanta est iudiciorum temporis huius uel diuersitas uel peruersitas*⁶¹ ». Le jeu de mots sur les sonorités des deux derniers termes montre une critique tournée non plus contre les disciplines, mais contre les contemporains de Bérauld (« *huius temporis* ») que l'on peut cette fois attribuer à l'auteur lui-même. En effet, les attaques glissent peu à peu des disciplines elles-mêmes à la vision qu'en ont les contemporains. La philosophie est considérée comme « *spinos[a]* » et « *tetric[a]* ». Peut-être les gens sont-ils en réalité trop paresseux pour chercher à la comprendre. Les mathématiques sont qualifiées de « *parum utilitatis habentes* ». On pourrait voir là un reproche fait à ceux qui sont séduits par l'appât du gain et des biens matériels, d'où l'emploi du verbe « *refugiunt* ». Trop préoccupés par les richesses et les avantages bien concrets, ils se désintéressent de la réflexion abstraite et gratuite. Si la poésie est dégradée, c'est, là encore, la faute du grand public : « *tantumque abest ut honoratum sit hodie nomen poetae, ut plerisque etiam in contemptum risumque abierit*⁶²... » Le terme « *hodie* » indique que la dégradation de « *honoratum* » à « *contemptum risumque* » qui s'est produite est bien le fait des contemporains. Quant à la critique du droit, elle ressemble fort à celles que l'on trouve dans les *Annotations aux Pandectes*⁶³ et, comme celle des médecins, relève d'un lieu commun satirique. Cette idée est renforcée par la manipulation du long passage de Pline à propos de la médecine. Dans l'*Histoire naturelle*, Pline mêle critique et informations historiques et techniques sur les médecins. Bérauld prend bien soin d'effacer les renseignements historiques et objectifs pour transformer le texte en diatribe polémique extrêmement violente, voire insultante, ce qu'il n'était pas au départ. Il s'agit donc plus d'un *topos* destiné à montrer les abus de certains qui manipulent à leur avantage le droit et la médecine que d'une réelle attaque contre ces deux disciplines. Enfin, la rhétorique ne peut être sérieusement critiquée par Bérauld puisqu'il indique à la fin de son introduction que Suétone, dont il fait l'éloge, était un rhéteur de talent⁶⁴. Cette malveillance du public pourrait même toucher en fin de compte l'histoire elle-même, si l'on en croit la citation de Salluste insérée dans la *praelectio* :

⁵⁹ Termes soulignés dans l'extrait cité plus haut.

⁶⁰ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 68, 5 : « ils méprisent », p. 70, 5 : « ils critiquent et s'acharnent, haïr », p. 70, 5 : « ils détestent », p. 72, 5 : « ils ont une mauvaise opinion, il est l'objet de mépris et de moquerie », p. 68 et 70, 5 : « ils semblent ».

⁶¹ *Ibidem*, p.72, 6 : « Si grande est la diversité ou plutôt la perversité des jugements de notre époque ».

⁶² *Ibidem*, p.72, 6 : « loin d'être honoré de nos jours, le nom de poète est devenu objet de mépris et de moquerie pour beaucoup ».

⁶³ Voir L. Delaruelle, *Guillaume Budé, les origines, les débuts, les idées maîtresses*, Paris, 1907, p. 122-23.

⁶⁴ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio in Suetonium* », p. 82, 20 : *Declamatorem quoque illum fuisse nonnulli testantur, quanquam a quibusdam inter grammaticos modo recenseatur*. « Plusieurs attestent qu'il fut aussi déclamateur, encore que certains le classent seulement parmi les grammairiens » et p. 80, 20 : *Ex usu quoque forensi eloquentiam secum ad scribendum attulerat, causas enim aliquando in foro egerat*. « De sa pratique du forum, il avait aussi acquis l'éloquence pour écrire ; en effet, il avait parfois défendu des causes sur le forum ». De plus, Bérauld analyse le style de Suétone, p. 81-83, 19-21.

[...] *ut non immerito scripserit Sallustius⁶⁵ in primis arduum sibi uideri res gestas literis mandare, non modo quod facta dictis exaequanda sunt, sed quia plerique quae delicta reprehenderis, malenolentia et inuidia dicta putant, quodque ubi de magna uirtute atque gloria bonorum mentio sit, quae sibi quisque facilia factu putat, aequo animo accipit, supra ea ueluti ficta pro falsis ducit⁶⁶.*

La mauvaise volonté du grand public, déjà présente à l'époque de Salluste, permet de renouveler le *topos* traditionnel du lecteur mécontent, pour en faire la critique. Ici, il s'agit d'un lectorat qui juge en fonction de lui-même (« *sibi quisque* ») et fait preuve de mauvaise foi. Sous la critique des savoirs, c'est la critique de toute une société qui ne sait plus faire bon usage de la culture qui apparaît.

Bérauld : émule de Suétone ?

Bérauld semble finalement suivre la même démarche que l'auteur dont il parle, sur le plan du style comme des idées. Bérauld effectue d'abord un discret pastiche de la manière d'écrire propre à Suétone et imite particulièrement deux caractéristiques propres à cet écrivain. Jacques Gascou parle d'un « art du *crescendo*⁶⁷ » propre à frapper le lecteur dans les *Vies des douze Césars*. Par exemple, les crimes de Néron sont de plus en plus gratuits. Or, on l'a vu, Bérauld a pris soin de construire son texte sur une gradation pour aboutir à une critique de la théologie. Surtout, c'est le recours aux « *rumores*⁶⁸ » qui est commun aux deux hommes. Bérauld est d'ailleurs parfaitement conscient de l'attraction qu'éprouve Suétone pour ces on-dit puisqu'il s'exclame dans sa *praelectio* : « *Quanto artificio sibi conciliat citatis interdum auctoribus et quaedam in medio dubia aut libera reliquens⁶⁹ !* » Chez Suétone, ces rumeurs ne sont pas rapportées par volonté d'exhaustivité, mais recouvrent une stratégie subtile et retorse qui vise à manipuler le lecteur. Dans la démonstration, elles sont mises sur le même plan que les faits eux-mêmes, si bien que « négligeant le *fertur* ou le *dicitur* qui l'introduit, <le lecteur> ne sera sensible qu'à l'accumulation des allégations relevées⁷⁰ ». Par conséquent, alors que l'historien conduit en réalité le lecteur à avoir la même opinion que lui, il semble être à distance et donne ainsi l'illusion d'être parfaitement objectif. Bérauld reprend subtilement ce jeu sur les ambivalences de l'énonciation, comme on l'a vu, avec ses « *pluri* », ses « *nonnulli* », mais son objectif diffère un peu. Il mentionne les bruits qui courent au sujet des disciplines pour mieux critiquer les auteurs de ces rumeurs malveillantes, c'est-à-dire la société contemporaine, y compris ceux qui assistent à son cours. Si l'écriture de Suétone et Bérauld présente des similitudes, ils ont aussi deux points communs sur le plan idéologique. D'après la *Praelectio*, l'historien idéal doit décrire son époque sans flatterie ni crainte d'être

⁶⁵ Salluste, *Conjuration de Catilina*, III, 2, à propos de son attraction pour les activités humaines, parmi lesquelles l'écriture.

⁶⁶ P. Galand-Hallyn, « La *praelectio* sur Suétone », p. 76, 11 : « au point que Salluste a écrit à juste titre qu'il lui semblait par-dessus tout difficile de coucher l'histoire par écrit, non seulement parce qu'il faut donner l'équivalent des faits par les mots, mais parce que beaucoup pensent que les fautes que l'on blâme sont énoncées par malveillance et jalousie et que quand on mentionne la grande vertu et la gloire des hommes de bien, chacun accueille avec indifférence ce qui lui semble facile à faire, quant à ce qui va au-delà, il le considère comme fictif et mensonger ».

⁶⁷ J. Gascou, *Suétone historien*, École française de Rome, Palais Farnese [Bibliothèque française des écoles d'Athènes et de Rome fascicule 250], 1984, III, B, 2. Mise en condition du lecteur. a. L'art du *crescendo*.

⁶⁸ *Ibidem*, p.703-06 et E. Cizek, *Structure et idéologie dans Les Vies des douze Césars de Suétone*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, p. 141-43.

⁶⁹ P. Galand-Hallyn, « La *Praelectio* sur Suétone », p. 78, 14 : « Avec quel art il emporte l'adhésion, en citant parfois les auteurs et en laissant au jugement public les propos douteux ou libres ».

⁷⁰ J. Gascou, *Suétone historien*, p. 704. J. Gascou donne l'exemple de neuf citations de rumeurs à la suite qui finissent par prouver que le séjour de César chez Nicomède l'a déshonoré, alors que l'on n'en a en réalité aucune preuve tangible ! (*Suétone historien*, p. 704).

châtié. C'est le cas de Suétone qui n'a pas hésité à décrire les pires horreurs, tant et si bien qu'on a parfois pu interdire sa lecture jugée scandaleuse. Béraud fait l'éloge de cette franchise absolue : « *Ingenio autem fuit liberrimo, quem non Neruae, non Traiani, non Adriani suae aetatis imperatorum metus prohibuerit Romanorum principum uita aperto stilo prosequi*⁷¹ » et agit de même à plus petite échelle : l'Orléanais n'hésitera pas à s'en prendre aux théologiens ou aux médecins tortionnaires, sans craindre les représailles. Le second point commun est l'objectif des deux auteurs. En dépit d'une indifférence feinte et d'un regard de clinicien, Suétone travaille à l'édification du lecteur lorsqu'il dépeint des empereurs monstrueux ou au contraire pétris de qualités. J. Gascou parle même d'une « obsession morale⁷² » chez cet historien qui dissèque les *uirtutes* et les *uitia*. De la même façon, Béraud vise à une édification de son auditoire qui est, il est vrai, moins morale qu'intellectuelle. Il soulève l'indignation de ses auditeurs contre cette société qui dégrade le savoir, pour qu'ils travaillent à restaurer l'encyclopédisme. Béraud fait une *retractatio* de Politien, mais aussi, pourrait-on dire, de Suétone.

Bérauld met donc en pratique la théorie d'Ange Politien qui voulait que l'imitateur soit non pas un « singe⁷³ », mais un homme imprégné de culture, qui s'inspire de plusieurs auteurs sans perdre pour autant son individualité. Béraud imite d'abord Politien. La *praefatio* du Florentin montre la variété des disciplines et leurs rapports étroits avec l'histoire comme point de rencontre. Béraud, même s'il s'en inspire, infléchit la classification des disciplines dans une autre direction. Ce glissement s'effectue essentiellement grâce à l'imitation d'un autre écrivain : Suétone lui-même, qui n'aurait sans doute pas renié ce texte ambigu et virulent. Sous l'apparente critique des disciplines, Béraud fait le procès sans concession de la société où il vit et décrit avec une grande liberté d'esprit les vices qu'il observe chez ses contemporains, y compris dans l'auditoire nombreux qui lui fait face. Ce passage est donc une véritable mise en abyme : Béraud devient l'historien de son époque dans un texte où il parle d'un historien. Cette intertextualité subtile n'a qu'un objectif : promouvoir la bonne utilisation de toutes les disciplines et rendre à l'encyclopédisme son éclat et sa grandeur.

⁷¹ P. Galand-Hallyn, « La *praefatio* sur Suétone », p. 82, 21 : « Il avait, en vérité, une très grande liberté d'esprit, lui que ni la crainte de Nerva, ni celle de Trajan, ni celle d'Hadrien, les empereurs de son époque n'a pu empêcher de poursuivre ouvertement les vices des empereurs romains ». Voir aussi p. 74-77, 10-12.

⁷² J. Gascou, *Suétone historien*, p. 787.

⁷³ Cette célèbre métaphore qui désigne ceux qui copient mécaniquement un modèle se trouve dans la fameuse lettre de Politien à Paolo Cortesi. Il y glissa aussi la célèbre phrase : « *Non enim sum Cicero, me tamen (ut opinor) exprimo* », « De fait, je ne suis pas Cicéron, c'est moi que j'exprime, du moins je le crois ». M. Fumaroli, *L'Age de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz [Hautes études médiévales et modernes n°43], 1980, p. 83.

Bibliographie

Biographie de Nicolas Bérauld

Dictionnaire des Lettres françaises. Le seizième siècle, dir. Monseigneur G. Grente, Paris, Arthème Fayard et Librairie générale française [Le Livre de Poche. Encyclopédie d'aujourd'hui], 2001, p.132.

P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, tome III, BA-BOR, Genève, Slatkine Reprints, 1969, article « Berauld », p. 325-28.

R. Béraud, *Les Béraud du XV^e siècle à l'an 2000 seize générations*, La Rochelle, Grain d'argent, 2000.

A. Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, collaboration et préface de V-L Saulnier, Genève, Slatkine reprints, 1975, p. 119-20.

L. Delaruelle, « Notes bibliographiques sur Nicole Bérauld suivies d'une bibliographie de ses œuvres et de ses publications », *Revue des bibliothèques*, Paris, Émile Bouillon, 1902, p. 420-445.

Id., « Etudes sur l'humanisme français. Nicole Bérauld, notes biographiques suivies d'un appendice sur plusieurs de ses publications », *Le Musée belge* 13, Louvain, Paris, Berlin, 1909, p. 253-312.

Id., « Notes complémentaires sur deux Humanistes », *Extrait de la Revue du seizième siècle* tome 15, Paris, Champion, 1929, p. 1-10.

P. Galand-Hallyn, article « Bérauld », *Centuria Latina* offerte à Marie-Madeleine de La Garanderie, dir. C. Nativel et alii, Genève, Droz, 2006.

M.-M. de la Garanderie, *Christianisme et Lettres profanes. Essai sur l'humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume de Budé*, Paris, Champion, 1995, chapitre 2, p. 47-68.

E. et E. Haag, *La France protestante*, t.2 [Béal-Bourgoing], Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877, p. 297-302.

Dom Liron, *Singularités historiques et littéraires contenant plusieurs recherches, découvertes et éclaircissements sur un grand nombre de difficultés de l'Histoire ancienne et moderne. Ouvrage historique et critique*, Paris, Didot, 1739, tome 3, p. 129-140.

L. Moreri, *Le Grand dictionnaire historique ou Le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, avec les suppléments de M. l'abbé Goujet, le tout revu, corrigé et augmenté par M. Drouet, tome second, [document électronique], éd. de Genève, Slatkine Reprints, numérisation BNF en 1995, notice n° FRBNF37283285 ([http// : gallica.fr](http://gallica.fr)), p. 372.

P. Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens du XV^e siècle- tome 3*, Services des travaux historiques de la ville de Paris, Paris, 1979, « Nicolas Bérauld », p. 259-265.

Travaux concernant les Vies des douze Césars, les discours sur Suétone de Politien et Bérauld

E. Cizek, *Structure et idéologie dans Les Vies des douze Césars de Suétone*, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

J. Gascou, *Suétone historien*, École française de Rome, Palais Farnese [Bibliothèque française des écoles d'Athènes et de Rome fascicule 250], 1984.

P. Galand-Hallyn, « La leçon d'introduction à Suétone de Nicolas Bérauld (1515) : développement de l'éthos et poétique de la mémoire », *Autour de Ramus. Texte, théorie, commentaire*, études réunies par K. Meerhoff et J-C. Moisan, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1997, p. 235-267.

Id., « La *praelectio in Suetonium* de Nicolas Bérauld (1515), texte latin et traduction française annotée », *Humanistica Louaniensia* n°46, 1997, p. 62-93.

R. C. Lounsbury, *The arts of Suetonius. An introduction*, New-York, Peter Lang [American University Studies Series 17 classical languages and literature], 1987.